



Couleurs de la Nature

Un projet pour les paysages naturels et ruraux

L'harmonie des paysages résulte pour une large part de l'utilisation de matériaux locaux pour la construction et la fabrication de l'ensemble des éléments mobiliers et immobiliers. Aujourd'hui, le développement de techniques industrielles et les coûts de main d'œuvre sont à l'origine d'une standardisation planétaire des matériaux de construction, mais aussi d'une liberté prodigieuse dans le choix des couleurs et des techniques de présentation des objets construits. On assiste à la fois à une banalisation des paysages, et, par réaction, à l'utilisation désordonnée, souvent malheureuse, du champ de liberté ouvert par les palettes disponibles. Des nuanciers ont été constitués pour les centres anciens et pour certains sites classés, obligeant les propriétaires à utiliser certaines couleurs pour les façades, les menuiseries ou le mobilier urbain. Ces palettes ont été réalisées à partir de critères historiques, afin de protéger ou de restituer un ensemble historiquement cohérent.

Le projet "couleurs de la nature " poursuit un objectif différent: Il a pour ambition de faire émerger et reconnaître les identités de couleurs des espaces naturels et ruraux, voire de retrouver celles des entrées de ville et de donner aux utilisateurs de couleurs la possibilité de participer au renforcement de ces identités naturelles.

Des outils pour reconnaître et utiliser les couleurs naturelles d'un territoire

- **Un nuancier de couleurs original est créé pour un paysage identifié.** Ce nuancier est le résultat de la récolte d'échantillons représentatifs du paysage à des époques et à des distances différentes, après analyse des milieux naturels, des structures paysagères et des modes de visions adaptés aux sites :

Les échantillons représentatifs sont contretypés en utilisant des échelles de couleurs, de clarté et de pureté. Cette distinction en trois critères est celle qui a été retenue dans les normes internationales et qui est à l'origine des grands nuanciers actuels. En même temps que les couleurs simples, on récolte des harmonies naturelles de deux ou plusieurs teintes, présentes dans les échantillons. On procède ensuite à la sélection des teintes en fonction de critères d'abondance, de champ de vision et de qualification d'objets.

- **Chaque couleur du nuancier est accompagnée de sa correspondance naturelle (les noms des échantillons récoltés) et Ral Design** (référence internationale de couleurs).

- **Une analyse des caractéristiques des couleurs et de leurs dispositions spatiales particulières** au site doit permettre aux utilisateurs une utilisation judicieuse des nuanciers, notamment dans les rapports entre couleurs, grandeurs et type de surface.

- **Une exposition et /ou une publication permet de présenter l'ensemble du travail et de faire prendre conscience de l'identité de couleur du territoire choisi.**

Elles montrent les nuanciers, la représentation des paysages et une sélection d'harmonies de couleurs caractéristiques. Elles présentent également un ensemble de conseils pour l'utilisation de ces couleurs pour les bâtiments, les équipements et les chartes graphiques.

Des exemples d'utilisation, y compris pour des objets usuels peuvent permettre une communication directe du projet à un large public.

Un travail spécifique sur les sites protégés, sur les sites très dégradés, et sur les équipements les plus répandus contribuera fortement à la résolution des problèmes de l'intégration visuelle et à l'amélioration de notre relation à la Nature.

Le concept « couleurs de la nature » a été créé en 2000 sur le massif de la Montagnette avec le soutien du syndicat intercommunal de la Montagnette, de la Région et de l'Etat. Ce premier nuancier a été approuvé par le service départemental d'architecture (architecte des bâtiments de France.)

Une deuxième expérience a permis d'en améliorer la technique et la présentation : c'est la réalisation de **deux nuanciers pour le territoire du Parc Naturel Régional de Camargue en 2004** (exposition à la maison du parc à Pont de Gau du 5 février au 24 avril 2005.) Une sélection parmi les nuanciers a été validée par l'architecte des bâtiments de France pour l'utilisation sur le bâti.

Une troisième expérience soutenue par un mécène privé et par le Conseil Régional PACA a permis de réaliser l'étude d'une partie du massif des Alpilles sur le domaine de Pierredon . Elle a donné lieu à une exposition au mois d'avril 2007 galerie Ducastel en Avignon.

